

l'a rempli de souvenirs personnels, et surtout du nom de son père. L'ouvrage tout entier, écrit pour donner à Antoine la preuve qu'il n'avait pas perdu son temps dans les plaisirs de Paris, est un acte de piété filiale.

*Paulo majora !* Claude du Verdier, ayant fréquenté « les plus célèbres Académies de la France et de l'Italie », était revenu à Lyon avec une immense confiance en son savoir. Il espéra étonner le monde en s'annonçant pour un esprit d'une compétence universelle, à qui rien n'était étranger des sciences divines et humaines : en ce siècle féru d'érudition, c'était encore la voie la plus sûre à la gloire. Il s'enferme donc quelques mois dans la bibliothèque de son père, il feuillète, compulse, note, compare (1). De ce travail hâtif est sorti un livre latin dont il faut d'abord traduire le long titre fastueux : *Censure de Claude du Verdier, fils d'Antoine, contre presque tous les auteurs, principalement ceux de l'antiquité, et en laquelle sont reprises quelques erreurs des plus autorisés Grammairiens, Poètes, Historiens, Dialecticiens, Rhéteurs, Orateurs, Jurisconsultes anciens et modernes, Mathématiciens, Médecins et Théologiens.*

Mesure-t-on la dose d'outrecuidance et de puérile présomption qui est enfermée dans ce titre extraordinaire ? Voilà un jeune homme de vingt-deux ans, tout au plus. Comme il est très appliqué, et doué d'une heureuse mémoire, il a une culture étendue, mais il ne peut rien savoir encore que des notions toutes faites reçues de ses maîtres. Hé bien, c'est lui qui va prendre le rôle de redresseur omniscient ; il va faire la leçon à la science, à toute science, sur le ton le plus décisif ; il va semoncer Aristote

---

(1) *Défence pour l'Auteur de la Cension*, Lyon, 1587.